

COMMISSION INCLUSION
Réunion de lancement – 25 janvier 2022

1. INTRODUCTION

L'équipe « Inclusion » de Numeum

- Françoise Farag, présidente de Salvia Développement : présidente de la Commission Inclusion
- Lauranne Poulain, Déléguée au Numérique Responsable : permanente référente
- Sur les enjeux liés à l'éducation et à la formation, Neila Hamadache, Déléguée à la formation et Eloise Lehujeur, chargée de mission Education et Edtech seront associées

Pourquoi une commission Inclusion ?

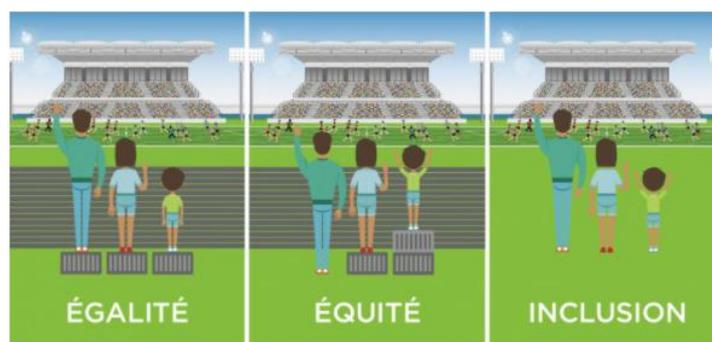
Pour la rentrée 2022, Numeum lance sa commission Inclusion ! La création de cette commission répond aux ambitions de la création de Numeum et notamment celle d'*engager le numérique*. Elle est d'autant plus importante dans la période électorale qui s'annonce pendant laquelle le secteur doit se mobiliser pour faire parler du numérique et évoquer les enjeux d'inclusion associés à la transformation numérique... et les enjeux d'emploi et de formation associés .

La commission Inclusion vise à fédérer l'écosystème de Numeum autour de l'inclusion, structurer les travaux et engager des actions d'ampleur avec l'écosystème.

Notre définition de l'inclusion

- Renforcer la diversité, quelle qu'elle soit, dans les métiers du numérique
 - ➔ Inclusion de tous les profils dans l'entreprise
- Faire en sorte que le numérique profite à tous
 - ➔ Lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Utiliser le numérique comme vecteur d'inclusion
 - ➔ Mobiliser le numérique comme vecteur d'inclusion dans la société

Remarque : *La diversité est la représentation d'une variété de profils au sein d'une entreprise là où l'inclusion est le fait d'intégrer l'ensemble de ses profils dans le collectif de travail, indépendamment de leurs différences et de leurs spécificités. Avoir une forte diversité dans l'entreprise n'induit pas nécessairement être une entreprise inclusive. (cf. dessin ci-dessous partagé pendant la réunion)*





Notre feuille de route

Les objectifs de la commission

- Fédérer l'écosystème de Numeum autour de l'inclusion
- Structurer et approfondir les travaux initiés sur l'inclusion
- Renforcer les liens de Numeum avec l'écosystème et les pouvoirs publics
- Assurer une veille stratégique sur les enjeux d'inclusion

2. TRAVAUX INITIES SUR L'INCLUSION

Numeum a lancé un certain nombre d'actions qui visent à une meilleure insertion professionnelle dans les métiers du numérique, notamment à travers plusieurs partenariats.

Actions à destination des femmes

- Numeum a créé dès 2011, le **Programme Femmes du Numérique** qui vise à (i) encourager et favoriser les carrières féminines dans le numérique (ii) animer le réseau des femmes dans le secteur du numérique (iii) promouvoir l'attractivité des métiers.
- Numeum est partenaire de Social Builder, avec qui nous avons lancé, en mai 2019, le **Manifeste pour la reconversion des femmes dans les métiers du numérique**, qui regroupe des entreprises signataires qui s'engagent à faire évoluer leurs critères de recrutement pour intégrer dans leurs effectifs des femmes reconverties.
- Numeum est membre fondateur de la **Fondation Femmes@Numérique** : créée par Numeum en partenariat avec Talents du Numérique, le Cigref, Social Builder, l'AFMD et la Conférence des grandes Ecoles ; soutenue par le Gouvernement et placée sous l'égide de la Fondation de France, la fondation vise à fédérer les initiatives de l'écosystème pour « passer à l'échelle ».

Numeum est également membre fondateur de l'**Association de soutien à la Fondation Femmes@Numérique**, qui vise à assurer la mise en œuvre opérationnelle des actions et décisions de la Fondation Femmes@Numérique et de contribuer au débat d'intérêt général relatif à la mixité dans les métiers du numérique.

- Numeum est partenaire du **Women's Forum** et contribue à ses travaux, notamment sur l'IA inclusive, en lien avec la Commission IA
- Depuis octobre 2021, Numeum participe à un groupe de réflexion pilotée par la **Fondation Blaise Pascal**, « Féminisons les maths et l'info ».

Actions à destination des jeunes

- Numeum est partenaire du **programme pédagogique « pathways in technology » (P-TECH)** : lancé aux Etats-Unis, le programme a vocation à aider les jeunes de tous milieux à acquérir des compétences pour décrocher un emploi dans un secteur en croissance grâce au



soutien massif de salariés bénévoles des entreprises partenaires et en ciblant particulièrement les élèves en difficulté. Cette initiative, soutenue par le Président de la République depuis 2021, est actuellement déployée en France et pilotée par IBM et le Ministère de l'Education. Numeum est partenaire relais du programme et contribue à mobiliser des entreprises pour animer le programme.

- **Numeum est membre fondateur de l'association Talents du Numérique**, qui réunit et fait dialoguer entre eux 85 établissements de formation au numérique (qui dispensent notamment des diplômes de niveau Bac+5) et 3 000 entreprises du secteur, petites, moyennes entreprises et grands groupes (membres des syndicats professionnels Numeum, Cinov Numérique et du CIGREF). L'association, co-créeée et financée en partie par Numeum, a pour mission principale d'informer sur les formations et métiers d'avenir du numérique dont les besoins en recrutement et les perspectives d'évolution et de développement sont forts.
- **Numeum est partenaire de l'association Article 1**, engagée pour l'égalité des chances et le soutien des élèves issus de milieux défavorisés. L'association propose des ateliers à destination des alternants d'entreprises et des évaluations de leur soft skills ; compétences de plus en plus recherchées par les entreprises.
- **Numeum est partenaire de la Journée Nationale des jeunes (JNDJ)** : Cette plateforme fédère et valorise les actions menées tout au long de l'année scolaire par un collectif d'entrepreneurs, d'acteurs publics et associatifs, d'artisans, d'organisations patronales, de fédérations professionnelles ... mobilisés autour du label JNDJ ; label qui affiche leur responsabilité éducative.
- **Numeum est partenaire de l'association Mozaik RH** : Le partenariat avec l'association Mozaik RH a pour but de faciliter la mise en relation de jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville avec les entreprises du secteur numérique, notamment via une plateforme développée par Mozaik RH permettant aux entreprises de déposer leurs offres d'emploi et aux jeunes suivis par Mozaik RH d'entrer en contact avec ces entreprises.
- D'autres partenariats associatifs ont également été conclus avec plusieurs associations : la **Fondation CGénial**, **R2E**, **Lamanane** : ces partenariats permettent chaque année de toucher des jeunes et prescripteurs de tout milieu social et économique.
- **Numeum soutient l'apprentissage** (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), qui permet, d'une part, aux jeunes d'accéder à des filières de formation pertinentes pour les entreprises de la branche et, d'autre part, aux entreprises de sourcer des profils les intéressants tout en accompagnant leur formation

L'apprentissage est devenu au fil des ans un tremplin vers la vie active pour les étudiants du supérieur. C'est également un moyen pour de nombreux jeunes notamment venant de milieux défavorisés de poursuivre leurs études, notamment au niveau Master (bac+4/bac+5). Le secteur numérique recourt massivement à ces types de contrats (18 857 en 2020).



- **Numeum est membre fondateur de la Grande Ecole du Numérique (GEN)** et siège au sein de son assemblée générale. Lancée en 2015 par le Gouvernement, la Grande Ecole du Numérique est un réseau de plus de 400 formations aux métiers du numérique. Elle favorise l'inclusion, en ciblant des personnes peu qualifiées et éloignées de l'emploi en particulier les jeunes, les femmes et les publics issus des quartiers prioritaires de la ville et des zones de revitalisation rurale.
- **Numeum travaille avec le département de Seine-Saint-Denis dans le cadre du Numérique Egalité Tour** : Afin de favoriser l'inclusion professionnelle des jeunes et de les aider dans leurs choix d'orientation, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis organise depuis plusieurs années des Egalités Tours avec les entreprises présentes dans le département.

Actions à destination des demandeurs d'emploi

- Numeum a été à l'initiative de la création de l'association **Numéric'Emploi** en région Grand Est. Cette association, composée de représentants d'organisations professionnelles régionales (Numeum, Rhenatic, Cinov, Enov Campus) a pour ambition de fédérer les énergies des acteurs régionaux pour soutenir le développement des compétences et la création d'emplois.
- Numeum collabore avec **Pôle Emploi et l'Apec** : des actions communes sont menées pour d'une part promouvoir les métiers du numérique auprès des conseillers et consultants de Pôle Emploi et de l'Apec et d'autre part aider les entreprises à trouver des profils.
- Numeum soutient et promeut auprès de ces entreprises, deux dispositifs permettant à un demandeur d'emploi d'être formé avant son embauche, la **préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)** et la **préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI)**. Ces dispositifs ont des bons taux de retour à l'emploi pour notre secteur (près de 90%).

Actions à destination des salariés dont l'emploi est fragilisé par la transformation numérique

- Numeum a proposé la création d'un dispositif d'aide à la reconversion de salariés de secteurs en décroissance via des parcours de formation individualisés sur les métiers porteurs (dont les métiers numériques) ; le gouvernement a créé, en 2021, un dispositif similaire nommé **Transitions Collectives**, qui a pour objectif de proposer aux salariés dont l'emploi est fragilisé, de développer leurs compétences dans le cadre d'un cycle de formation certifiante de 24 mois maximum, pour les préparer à des métiers porteurs (maintien pendant la formation de leur rémunération, de leur contrat de travail).
- Numeum a contribué à la création du dispositif **CPF Compétences Numérique** : Le Gouvernement, dans le cadre du plan de relance, a mis en œuvre une proposition de Numeum : abonder le CPF d'un individu dès lors que celui-ci réalise une formation certifiante sur des compétences numériques.

Actions à destination des personnes en situation de handicap



- La **Fédération Syntec** a créé une **Commission Handicap** visant à formuler des propositions pour le développement de l'emploi des personnes en situation de handicap dans la branche. En novembre 2019 la Commission a rédigé un « **Guide des Bonnes Pratiques Handicap et Emploi** », à la rédaction duquel a participé Numeum, pour identifier et mettre en œuvre les leviers d'action, au service d'une véritable politique de prise en compte du handicap.

Travaux initiés avec l'écosystème

Etude AFMD : L'AFMD, en partenariat avec Numeum, le Cigref et Femmes@Numérique, lance un programme pour identifier les stéréotypes et autres biais qui freinent « la prise de conscience » ou la « prise de responsabilité » des managers dans la mise en place d'une culture managériale inclusive dans les organisations.

Ce programme a pour objectif d'interroger les managers et de coconstruire avec elles et eux, les solutions qui permettront aux responsables diversité et inclusion de développer une culture managériale inclusive. Ce programme sera déployé sur plusieurs mois à partir du 1^{er} mars 2022 et consistera en :

1. La diffusion d'une enquête de perception
2. L'organisation d'ateliers de sensibilisation
3. L'organisation de focus groups de co-construction
4. La valorisation des résultats de ce programme

Le Grand Numérique : il s'agit d'une initiative parlementaire en cours de mise en œuvre dans le département de Seine Saint Denis et qui a pour vocation d'être déployée sur tous les territoires. L'objectif est de créer une plateforme au service de l'inclusion, de l'insertion et de la création d'emploi. Cette initiative repose sur 3 axes :

- La formation et l'employabilité
- L'entrepreneuriat
- L'incubation de politiques publiques

Numeum s'intéresse à l'axe relatif à la formation et l'employabilité : l'objectif est de créer un guichet unique permettant d'accompagner avec une prise en charge complète des individus souhaitant entrer en formation menant à un métier du numérique. Cela est accompagné de programmes de mentorat, de stages de formation et d'actions de sensibilisation auprès des collégiens et des lycéens.

Le Grand Numérique est ouvert à tous les publics : aucune condition n'est requise en termes de niveau de qualification ou d'expérience professionnelle.

Rôle de Numeum :

- Promotion de l'initiative auprès de ses membres
- Recherche d'entreprises partenaires
- Co-organisation d'évènements

Une présentation officielle du dispositif est prévue le 31/01/2022. Françoise Farag et Lauranne Poulain représenteront Numeum.

3. VOS ATTENTES

L'échange a permis d'identifier les besoins suivants :

Au nombre **des sujets prioritaires d'actions**, trois grandes catégories :

- L'inclusion des personnes en situation de handicap et des intelligences atypiques
- L'inclusion des « profils différents » : personnes éloignées de l'emploi, seniors, personnes racisées, personnes LGBT+, migrants ...
- La lutte contre l'illectronisme

Remarque : les actions destinées à renforcer la représentation des femmes dans les métiers du numérique font l'objet d'actions spécifiques dans le cadre du Programme Femmes du Numérique et de Femmes@Numérique (cf. *supra*). Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous solliciter (lpoulain@numeum.fr) ;

Sur ces différents sujets, les principaux **besoins des entreprises** identifiés sont les suivants :

- Etat des lieux du secteur
- Partage de bonnes pratiques
- Sensibilisation, en interne et en externe
- Mise en relation des entreprises engagées sur le sujet
- Influence auprès des pouvoirs publics

➔ **Nous vous proposons de lancer 3 groupes de travail, correspondant aux 3 thématiques prioritaires**

GT1 : L'inclusion des personnes en situation de handicap et des intelligences atypiques

GT 2 : L'inclusion des « profils différents » : personnes éloignées de l'emploi, femmes, seniors, personnes racisées, personnes LGBT+, migrants ...

GT 3 : La lutte contre l'illectronisme

➔ **Nous vous proposons comme feuille de route pour ces GT [à adapter pour chaque GT] des objectifs correspondant aux besoins identifiés**

- 1) Etat des lieux/ baromètre des pratiques des entreprises du secteur
- 2) Guide des X bonnes pratiques
- 3) Communication sur ces enjeux

4. FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Nous vous proposons un fonctionnement en plusieurs volets :

- Une **répartition en groupes de travail** qui auront vocation à réaliser des travaux sur une problématique en particulier : ces groupes de travail, qui réuniront les membres intéressés pour travailler sur cette problématique, avanceront selon un calendrier et des modalités à définir selon chaque GT.



- Une **réunion plénière tous les deux mois** pour faire le point sur l'avancement des travaux initiés dans les GT. Les réunions plénières, dont la première a eu lieu ce mardi, ont vocation à associer tous les membres de la commission, y compris ceux qui ne participent pas à des GT.

L'horaire de la réunion de lancement (08h30-10h30) semble convenir à la plupart des participant.e.s. Toutefois, il reste difficile pour certain.e.s (contraintes familiales, participant.e.s résidant en Outre-mer). Nous vous proposons **de décaler l'horaire d'une demi-heure (9h - 11h)**.

- Une **plateforme, « Ensemble » pour un dialogue continu** : nous avons créé un groupe Numérique Responsable sur cette plateforme qui servira (i) à vous relayer des alertes de veille et annonces liées à la commission (ii) à ce que vous puissiez également relayer/échanger sur des sujets d'actualité.

→ Vous trouverez [via ce lien](#) un sondage pour recueillir vos commentaires sur ces modalités de fonctionnement

Fonctionnement des groupes de travail (GT)

Pour avancer au mieux sur ces sujets, nous avons besoin de :

- **Identifier les membres intéressés par les 3 GT**
 - Pour celles et ceux qui sont intéressés, nous vous proposons de nous écrire (lpoulain@numeum.fr) pour nous indiquer si vous souhaitez suivre un GT en particulier en mentionnant (GT1 et/ou GT2 et/ou GT3)
 - N'hésitez pas à nous indiquer si vous identifiez d'autres problématiques qui donneraient lieu à un GT : nous pourrions le mettre en discussion lors de la prochaine réunion plénière
- **Identifier pour chaque GT un pilote, qui sera responsable du GT et notamment :**
 - o De la répartition et coordination du travail entre les participant.e.s
 - o De rapporter aux à l'ensemble des membres de la commission l'avancement du GT lors des réunions plénières

Remarques:

- Au regard du nombre de GT en place, nous ne pourrions vous accompagner sur chacune des réunions du GT : le travail doit être fourni par les membres, guidés par un.e pilote sur chacun des GT, qui pourra s'appuyer sur l'équipe inclusion
- il est tout à fait possible de suivre les travaux de la commission sans participer à un groupe de travail

Calendrier des prochaines réunions :

Prochaine réunion : 29 mars 2022, 9h-11h

Respect des règles du droit de la concurrence dans le cadre des réunions organisées par Numeum

Un syndicat professionnel, au même titre que les entreprises qui en sont membres, est pleinement soumis aux règles du droit de la concurrence. Numeum et ses membres doivent faire preuve d'une grande exigence en matière de respect du droit de la concurrence. Ils ont d'ailleurs formalisé leurs engagements respectifs dans une Charte du respect du droit de la concurrence intégrée au [Règlement Intérieur](#) de Numeum (article 11).

Les Membres s'engagent à ne pas échanger entre eux au cours des réunions organisées par Numeum ou en marge de celles-ci, au sujet d'informations concernant :

- *Les prix actuels et/ou futurs des produits ou services qu'ils proposent aux clients ;*
- *Les conditions commerciales et en particulier celles concernant les réductions de prix, rabais, remises, ristournes, marges, coûts de transport ou délais de paiement ;*
- *Les appels d'offres ou contrats en cours pour un marché donné, les procédures de réponse aux appels d'offres ;*
- *Des données individuelles stratégiques détaillées ;*
- *Des données chiffrées individualisées et récentes (c'est-à-dire datant de moins d'un an) sur les coûts d'approvisionnement et les autres coûts intermédiaires ;*
- *Des données précises et individualisées portant sur leurs clients actuels ou potentiels ;*
- *Des clients actuels ou potentiels ou fournisseurs et qui pourraient avoir pour effet de les exclure du marché ou d'influencer leurs comportements à leur égard.*

Pour rappel, vous trouverez, ci-après, le lien vers la [liste](#), non exhaustive, de thèmes de discussion proscrits au regard du droit de la concurrence.